

EVALUATION

QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES* ENTRÉS SUR UNE FORMATION RELEVANT DE L'OBJECTIF « MISE A JOUR DES COMPÉTENCES » ?

[Dispositifs AIF de Pôle emploi]

*Stagiaires demandeurs d'emploi entrés en formation professionnelle continue en 2018 et interrogés 6 mois après leur formation

 **CARIFOREF**
Pays de la Loire


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 Région
PAYS
de la
LOIRE



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Juin 2020

Des bénéficiaires plus âgés et plus diplômés

En 2018, environ 9 500 stagiaires ont suivi une formation dont l'objectif principal était de mettre à jour leurs compétences. Ils représentent 21% des personnes ayant bénéficié d'une formation relevant de l'offre régionale de formation de la Région Pays de la Loire ou de Pôle Emploi cette année-là.

Les stagiaires éligibles au PIC sont proportionnellement moins nombreux dans cet objectif que tous objectifs confondus. Ils représentent ici moins d'un tiers des stagiaires contre plus de la moitié tous objectifs confondus.

Si la part des moins de 26 ans parmi les stagiaires de cet objectif est plus faible que pour l'ensemble des stagiaires de la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi, celle des 50 ans et plus est en revanche plus élevée. En effet, pour cet objectif et parmi les répondants à l'enquête, deux stagiaires sur dix avaient 50 ans et plus contre seulement un sur dix tous objectifs confondus.

Les stagiaires visant la mise à jour de leurs compétences ont un niveau de formation similaire à celui des actifs en emploi de la région mais plus élevé que celui de l'ensemble des stagiaires. De fait, alors qu'un quart des stagiaires détient un CAP ou BEP et qu'un autre quart ne possède aucun diplôme

parmi l'ensemble des stagiaires, ils sont respectivement 14% et 19% dans ce cas parmi ceux visant la mise à jour de leurs compétences. A l'inverse, au sein de cette population, plus d'un tiers (38%) possède un diplôme d'études supérieures (BTS, DUT, Licence, Master, Doctorat) contre moins d'un quart (23%) pour l'ensemble des formés.

Parmi les stagiaires qui étaient demandeurs d'emploi la semaine précédant leur entrée en formation, 43% se sont déclarés être en recherche d'emploi depuis moins de six mois et 40% depuis 12 mois ou plus. Les demandeurs d'emploi de longue durée ne sont proportionnellement pas plus nombreux à accéder à la formation que les autres : ils représentent 40% des demandeurs d'emploi entrés en formation « mise à jour des compétences » et ils représentaient 48% des demandeurs d'emploi (Catégorie A, B et C) à fin mars 2019 en région Pays de la Loire (Source : Repères – Son marché du travail, Pôle Emploi 1^{er} trimestre 2019).

A noter que la part des personnes en emploi la semaine précédant l'entrée en formation est relativement élevée (26%) dans cet objectif comparativement à l'ensemble des objectifs (18%).

Des difficultés encore présentes avant d'entrer en formation

Environ un tiers des stagiaires rencontraient des difficultés avant d'entrer en formation. Elles concernaient principalement des problèmes liés à la mobilité (55%) et à la santé (39%). Peu de stagiaires (18%) les avaient résolues avant leur entrée en formation.

A noter que 8% des personnes ayant suivi une formation mise à jour des compétences ont la

reconnaissance travailleur handicapé. Quasiment aucun d'entre eux n'a eu d'aménagement du mode d'apprentissage mais, d'après ce qu'ils ont déclaré, cela n'a pas eu d'incidence sur leur disponibilité à suivre la formation.

Une majorité de stagiaires s'est inscrit à son initiative avec le souhait de se perfectionner dans des compétences spécifiques ou d'être accompagné dans son projet professionnel

71% des stagiaires se sont inscrits à la formation sur leur initiative et 38% des stagiaires se sont inscrits suite à un échange avec leur conseiller Pôle Emploi / Mission locale.

Si l'ensemble des stagiaires souhaitaient mettre à jour leurs compétences, ils ne visaient pas tous le même objectif. Pour plus d'un stagiaire sur trois, il s'agissait de se perfectionner dans des compétences spécifiques, et pour près d'un quart des stagiaires ils attendaient de se faire accompagner dans la construction de leur projet professionnel.

Si 10% des stagiaires interrogés ont déclaré s'être inscrit pour obtenir ou renouveler une habilitation ou un certificat, dans les faits, si l'on regarde le contenu et la finalité des formations suivies, 38% des stagiaires ont en réalité obtenu ou renouvelé une habilitation ou un certificat (CACES, FIMO...). Toujours en s'intéressant au contenu des formations, 16% ont porté sur l'acquisition de compétences bureautiques/informatiques (logiciels, internet).

A noter enfin qu'une formation sur dix avait pour finalité l'obtention du permis de conduire.

Quoi qu'il en soit, interrogés six mois après leur sortie de formation, une grande majorité (93 %) des stagiaires se disent satisfaits de la formation. Ils considèrent que la formation suivie a répondu à leurs attentes (89 %) et leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences (84 %). A noter que 94% des stagiaires considèrent que le formateur était attentif à leurs besoins.

Objectif visé par le stagiaire	
Se perfectionner dans des compétences spécifiques	34%
Se faire accompagner dans la construction de son projet professionnel	22%
Découvrir un métier ou un milieu professionnel	17%
Obtenir ou renouveler une habilitation	10%
Remettre à niveau ses compétences de base	8%

Source : CARIFOREF Pays de la Loire

L'obtention d'une habilitation ou d'un certificat augmente les chances de s'insérer

Six mois après leur sortie de formation, 77% des stagiaires qui ont suivi une formation débouchant sur l'obtention d'une habilitation ou d'un certificat étaient en emploi, contre un taux moyen d'insertion dans l'emploi de 67% pour les formations mise à jour de compétences.

A contrario, parmi les personnes ayant suivi une formation portant sur l'acquisition de compétences bureautiques/informatiques (logiciels, internet), plus d'une sur quatre était encore sans emploi six mois après la formation (27% contre 20% en moyenne). Il s'agit là de compétences transverses et supports qui ne sont pas spécifiques et donc probablement moins « insérantes ».

Deux tiers des anciens stagiaires en emploi mais une insertion plus compliquée pour le public PIC

Six mois après leur sortie de formation, 67% des anciens stagiaires de cet objectif sont en emploi et 20% sont sans emploi et en recherche d'emploi. A noter également que parmi les personnes sans emploi six mois après la sortie de formation, la moitié d'entre eux ont tout de même connu une situation

d'emploi au cours des six mois qui ont suivi la sortie.

L'insertion dans l'emploi pour les publics PIC est plus compliquée. Le taux d'accès à l'emploi six mois après la sortie est de 69% pour les publics non PIC et de 63% pour les

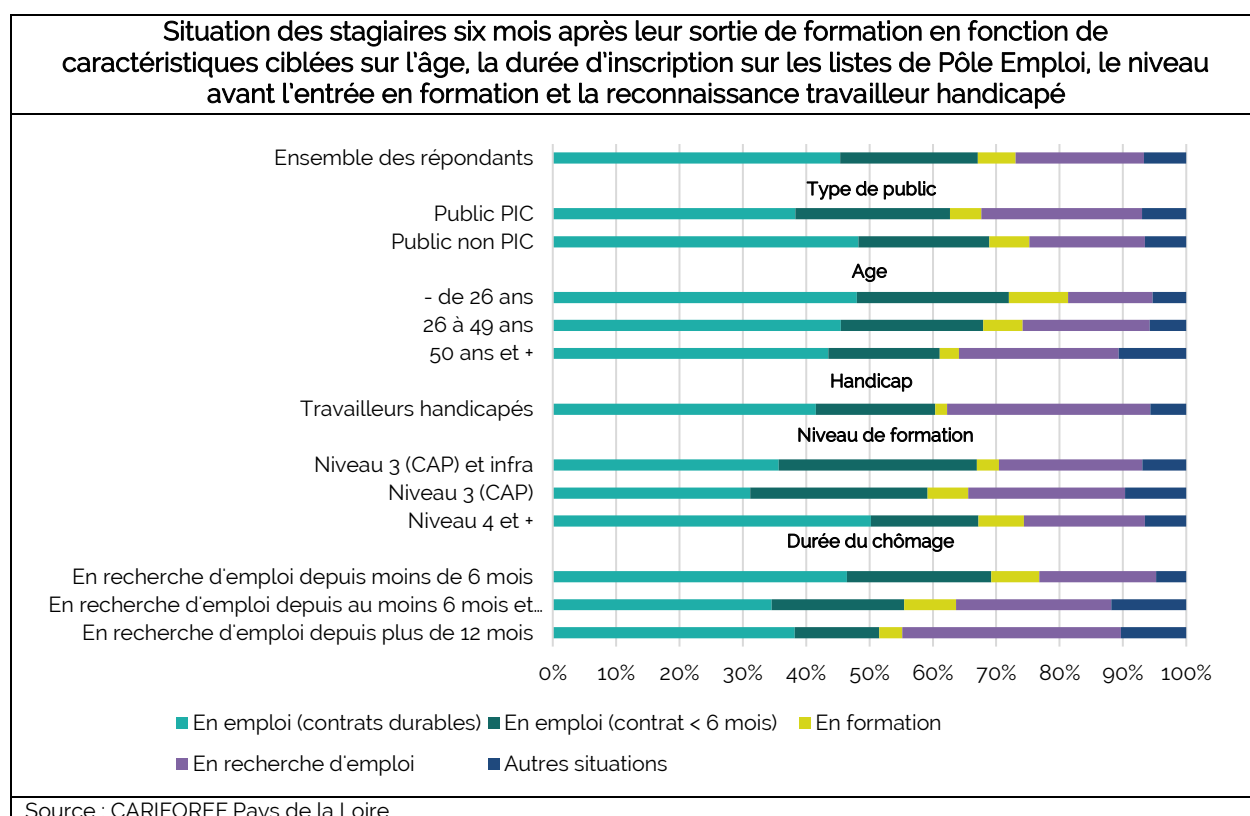
publics PIC. Inversement, la part des personnes sans emploi et en recherche d'emploi est de 18% pour les non PIC et de 25% pour les publics PIC.

Dans cet objectif, les femmes s'insèrent nettement moins bien que les hommes. Six mois après leur sortie de formation, elles sont 59% à avoir retrouvé un emploi contre 75% pour les hommes. Cela tient au fait que les formations qui affichent un taux d'insertion élevé dans cet objectif sont celles qui aboutissent à l'obtention d'une habilitation ou d'un certificat (habilitation électrique, CACES, FIMO...) et que les stagiaires de ces formations sont dans plus de 8 cas sur 10 des hommes.

Quoiqu'il en soit, quand elle existe, l'insertion est plutôt durable car parmi les personnes en emploi six mois après leur sortie de formation,

trois sur cinq ont un emploi durable (contrat de 6 mois et plus). Mais à nouveau des disparités existent selon le public. Si 61% du public non PIC en emploi 6 mois après la sortie disposent d'un contrat durable, cela ne concerne que 53% du public PIC.

Il est probable que le public PIC, moins diplômé et plus éloigné de l'emploi, dispose d'un peu moins d'atouts pour s'insérer que le public non PIC, plus âgé, plus diplômé et plus expérimenté. En effet, dans les études antérieures réalisées par le Cariforef, nous faisons déjà le constat que le fait de détenir un diplôme agissait positivement sur l'insertion dans l'emploi et que les chances d'insertion dans l'emploi augmentaient avec le niveau de diplôme



Territoire : un possible effet levier sur l'insertion professionnelle

Les résultats de l'enquête d'insertion ne sont pas disponibles pour tous les territoires EFOP, notamment car les volumes de stagiaires formés et donc de stagiaires interrogés ne sont pas significatifs. Néanmoins, six territoires EFOP peuvent faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Il en ressort de fortes disparités d'insertion selon le lieu de résidence des stagiaires, malgré une répartition par sexe, âge et type de public très proche.

Parmi ces territoires, ceux du 44-Ouest et du 85-Ouest sont ceux qui affichent les meilleurs taux d'accès à l'emploi, respectivement 80% et 75%. A l'inverse, le territoire du 49-Centre est celui où l'insertion est la compliquée (51%). Entre ces deux « extrêmes », trois autres territoires affichent des taux d'insertion

proche de la moyenne : 63% pour 44-Centre, 64% pour 72-Centre et 85-Centre.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les écarts observés. L'un d'entre-eux pourrait être le contenu des formations proposées sur le territoire. Sur le 49-Centre, 38% des formations ont concerné la préparation d'une habilitation ou d'un certificat contre 50% en 44-Ouest. Or, comme vu précédemment, les formations visant l'obtention d'une habilitation ou d'un certificat ont un meilleur taux d'insertion.

D'autre part, le tissu économique de ces territoires n'est pas le même et peut être facilitateur d'insertion. Les taux de chômage sont également différents et varient de 7,4% sur le 44-Ouest à 8,5% sur le 49-Centre.

Six mois plus tard, 20% sont sans emploi et en recherche d'emploi et 6% en formation

Une faible part des stagiaires de ce dispositif est retournée en formation (6%). Pour plus de la moitié d'entre eux, ils ont déclaré qu'il s'agissait de la suite logique de leur parcours. Pour un quart d'entre eux, il s'agissait d'une reconversion professionnelle.

Six mois après la sortie, un ancien stagiaire sur cinq s'est déclaré sans emploi et en recherche d'emploi. 60% d'entre eux ont déclaré être accompagné dans leur recherche d'emploi. Parmi ces stagiaires, 88% utilisent la réponse à une offre d'emploi pour trouver un emploi, 63% réalisent des candidatures spontanées, 58% font appel à

leurs réseaux personnel et professionnel et seulement 20% se rendent à des salons pour l'emploi ou à des forums de recrutement.

Parmi les principales difficultés évoquées par les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi, l'âge et l'état de santé reviennent fréquemment (22% des stagiaires) mais ils évoquent également des difficultés à trouver une offre d'emploi qui correspond à la formation suivie (19%) et considèrent que leur manque d'expérience professionnelle peut aussi être responsable de leur difficulté à trouver un emploi (19%).

Un peu de méthode...

L'analyse qui précède s'appuie sur l'exploitation des données issues de l'enquête téléphonique effectuée en collaboration avec un centre d'appels, entre mai 2019 et décembre 2019, auprès de l'ensemble des stagiaires qui ont débuté au cours de l'année 2018, une formation relevant du Programme régional de formation en Pays de la Loire, et qui ont terminé cette formation au plus tard le 31 mai 2019.

La méthode d'échantillonnage retenue pour cette étude est celle d'un échantillon par quotas. Les variables d'identification sont le dispositif de formation, le sexe, et l'âge.

Compte tenu des quotas définis par le Cariforef et respectés par le centre d'appels, la population répondante est représentative de la population mère.

Plus spécifiquement pour l'Objectif 5 « Mise à jour des compétences », la population répondante est de 744 anciens stagiaires (744 « AIF »).

...et des définitions.

Sont analysées dans l'étude les données relatives aux stagiaires ayant suivi une formation relevant du dispositif d'« Aide individuelle à la formation » (AIF).

L'AIF peut être mobilisée par Pôle emploi au bénéfice d'un demandeur d'emploi lorsqu'aucun autre dispositif ne peut venir financer les frais d'une formation en cohérence avec un projet professionnel. L'Aide individuelle à la formation (AIF) permet de (co)financer, dans certaines situations spécifiques, tout ou partie des frais pédagogiques d'une formation en vue d'un retour durable à l'emploi.

Les démarches individuelles de formation regroupent des actions de formations aux objectifs très variés.

Dans ce cas précis, sont retenues uniquement les AIF ayant bénéficiées à des stagiaires qui ne visaient ni l'obtention d'un diplôme ni la création ou la reprise d'une entreprise.

MISE A JOUR DES COMPETENCES

10 CHOSES A RETENIR

1

9500 demandeurs d'emploi sont entrés sur une formation visant cet objectif.

2

29 % c'est le pourcentage de public PIC entré sur ces formations.

3

1 comme un dispositif dans lequel on retrouve ces formations, l'Aide Individuelle à la Formation

4

18 % la part du public ayant 50 ans et plus entré sur ces formations. La part du public de moins de 26 ans est plus faible que la moyenne (11 %).

5

33 % la part de bénéficiaires sans diplôme (19 %) ou avec un niveau CAP-BEP (14 %). Ils sont en revanche 38 % à posséder un diplôme de niveau bac+2 ou plus.

6

74 % c'est la part des bénéficiaires qui sont sans emploi avant d'entrer en formation. Parmi eux, un sur trois a plus d'un an de chômage.

7

3 comme le nombre d'objectifs principaux à l'entrée en formation : se perfectionner dans des compétences spécifiques (34 %), se faire accompagner dans la construction de son projet professionnel (22 %), découvrir un métier/un milieu professionnel (17 %).

8

1/3 des stagiaires ont rencontré des difficultés avant d'entrer en formation. Elles concernaient surtout la mobilité (55 %) et la santé (39 %).

9

4,6 sur 5. c'est la note obtenue auprès des stagiaires pour ces formations.

10

67 % c'est la part d'anciens stagiaires qui sont en emploi six mois plus tard, souvent sur des contrats de plus de 6 mois. Les formations visant l'obtention d'une habilitation ou d'un certificat affichent un taux d'insertion plus élevé (77 %).



CARIFOREF des Pays de la Loire
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes
02 40 20 21 31

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

info@cariforef-pdl.org

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : Guillaume Laurent

Rédactrices : Barbara Commandeur, France Duquesnoy, Célia Yvon



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).